



# ÉTAT DES LIEUX DE LA FORMATION EN EEDD AU NIVEAU EUROPEEN : ESPAGNE, ITALIE, GRECE, FRANCE

\*\*\*



*Textes rassemblés, rédigés et traduits par Orane Bischoff, Tomaso Colombo, Alejandro Gallego, Elena Malgrati, Bruno Righetti et Yolanda Ziaka.*



## Table des matières

INTRODUCTION :.....	2
CONTEXTE 1 : LA FORMATION EN EEDD EN FRANCE :.....	2
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :.....	6
CONTEXTE 2 : LA FORMATION EN EEDD EN ESPAGNE :.....	6
CONTEXTE 3 : LA FORMATION EN EEDD EN ITALIE :.....	8
CONTEXTE 4 : LA FORMATION EN EEDD EN GRÈCE :.....	15
ANNEXE 1 : LICENCE PROFESSIONNELLE COORDINATEUR DE PROJET EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CEEDDR).....	18
ANNEXE 2 : L'ANIMATION DE DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET CITOYENNES : C'EST UN MÉTIER !.....	19
ANNEXE 3 : SOMMAIRE DU CATALOGUE DE FORMATION DU GRAINE LANGUEDOC-ROUSSILLON 2016 :.....	27
ANNEXE 4 : DIPLOME DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN ÉDUCATION ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL.....	28
TÉCNICO SUPERIOR EN EDUCACIÓN Y CONTROL AMBIENTAL.....	28

### INTRODUCTION :

Les quatre pays : Espagne, Italie, Grèce et France engagés dans le projet ETRES ont mis à profit l'année 2015 pour partager des éléments d'état des lieux de l'EEDD et des formations professionnelles.

Ce travail qui esquisse un premier paysage de l'EEDD en Europe sera complété au cours du projet afin d'être une production constitutive des modules de formation que nous allons élaborer.

### CONTEXTE 1 : La formation en EEDD en France :

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) rassemble une diversité d'actions complémentaires allant de la sensibilisation de tous les publics jusqu'à la formation. Ces différentes formes ont en commun une finalité de changement de pratiques individuelles, collectives, professionnelles pour accompagner la mutation de la société.

La charte de l'environnement adossée à notre Constitution promulguée le 1er mars 2005, place l'éducation et la formation à l'environnement au rang constitutionnel (article 8).

L'éducation à l'environnement en France a débuté avec la naissance des mouvements d'éducation populaire qui ont organisé des semaines d'immersion dans des environnements divers. Le scoutisme a lui aussi participé aux prémices d'une éducation à l'environnement. Dans les années 70 la naissance d'associations de protection de l'environnement a introduit les notions de connaissance et de préservation des milieux naturels. Peu à peu la notion de nature a été remplacée par celle d'environnement pour prendre en compte à la fois le milieu naturel mais aussi l'environnement social et culturel d'un territoire (rural et citadin). L'environnement est désormais abordé comme un système d'interactions où l'homme a son rôle à jouer. Le métier d'animateur nature s'est développé dans les associations et les organismes d'éducation populaire jusqu'à



devenir celui d'éducateur environnement. La question de l'éducation à l'environnement et de la responsabilisation des individus envers leur environnement est restée marginale jusqu'à la médiatisation récente de ces enjeux. Aujourd'hui on observe une mobilisation grandissante des différents acteurs : éducation nationale, collectivités territoriales, instances nationales (ministère de la jeunesse et des sports, ministère de l'agriculture, ministère du développement et de l'aménagement durables...), société civile (associations, collectifs, conseils de citoyens...) instances internationales (UNESCO, planet'ErE...)

L'éducation à l'environnement s'est développée au sein de l'enseignement agricole technique dans les années 60 avec les cours d'écologie et l'étude de milieux.

Elle est présente au sein de l'éducation nationale depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle avec les classes promenades puis dans les années 60 les leçons de choses suivies des classes vertes, découvertes etc. En 1977, sort la première circulaire nationale parlant d'éducation à l'environnement. Elle sera ré-actualisée en 2004 par une circulaire parlant d'éducation à l'environnement et au développement durable, en 2005 on ne parle plus que d'éducation au développement durable, celle-ci se généralise avec les circulaires de 2007 et 2011.

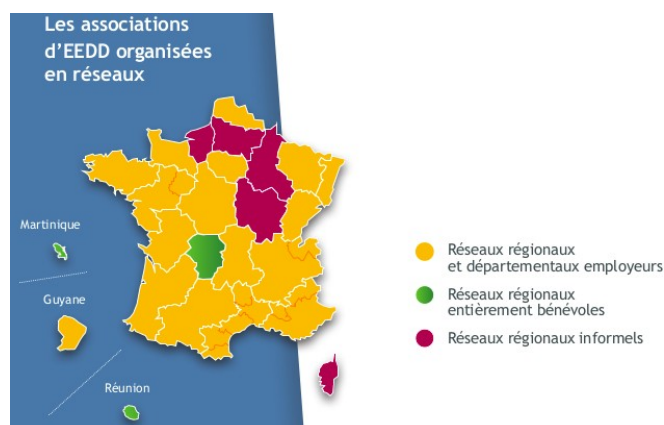
Dans les années 70, au sein de l'enseignement agricole naît le premier diplôme d'éducation à l'environnement : le Brevet de technicien supérieur en gestion et protection de la nature, avec l'option animation nature.

Les premiers professionnels de l'éducation à l'environnement font leurs apparitions au sein d'un mouvement très militant, engagé et bénévole.

Petit à petit des associations voient le jour et les professionnels et enseignants veulent mutualiser leurs pratiques via des réseaux. Ce sera la naissance des premiers réseaux d'EEDD au niveau national, avec le réseau Ecole et Nature (1983) et dans la foulée avec les Graines (Groupes régionaux d'animations et d'initiations à la nature et à l'environnement) au niveau régional et plus localement avec des réseaux départementaux.

Aujourd'hui, 27 réseaux territoriaux actifs et ouverts, organisés sous forme associative, mettent en lien plusieurs centaines d'acteurs de l'environnement et de l'éducation de toutes origines (associations, collectivités, établissements publics, entreprises, éducateurs, enseignants...).

Les associations d'EEDD rassemblent une grande diversité d'acteurs professionnels et bénévoles .





Par leur taille réduite (médiane de 72 adhérents par structure), et leur nombre important, les associations sont proches des publics et proposent une grande diversité d'actions adaptées à chaque situation.

En France, le mouvement associatif de l'EEDD organisé en réseaux, c'est :

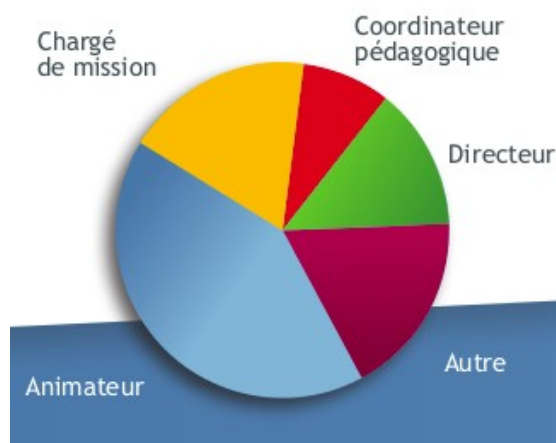
- 2000 associations
- 29 réseaux territoriaux

A ces données, il faut rajouter le réseau des Centres Permanents d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) qui compte 80 associations et les associations adhérentes à France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

L'EEDD se développe au sein des collectivités territoriales avec des professionnels de l'EEDD (chargés de mission EEDD, animateur nature/environnement, ambassadeurs déchets...) : mairie, communauté de communes, parcs naturels régionaux, syndicats mixtes, départements, régions...

Les entreprises ont investi le champ de l'EEDD au travers de bureaux d'étude, de grandes entreprises industrielles et du secteur de l'économie sociale et solidaire.

**Fonction dans la structure**  
(proportions en ETP EEDD)



## Diplômes et formations en EEDD :

### Diplômes et de formations de la filière Animation du Ministère de la jeunesse et des sports :

- BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (niveau V)
  - **3 options professionnelles :**
    - Loisirs du jeune et de l'enfant
    - Loisirs tout publics dans les sites et structures d'accueil collectif
    - Loisirs de pleine nature
- BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et



des Sports (niveau IV)

- Spécialité EEDD  
Spécialité LTP (Loisirs Tous Publics)
  - Spécialité APT (Activités Physiques pour Tous)
- DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (niveau III)
- Spécialité EEDD

### Diplômes et formations universitaires :

- BTSA Gestion et Protection de la Nature (GPN) (niveau III)
- DEUST Animation et Gestion des Activités Sportives ou Culturelles, parcours Animation (niveau III)
- DUT Carrières Sociales option animateur social et socioculturel (niveau III)
- Licences professionnelles (niveau II)
  - IUT de Tour : licence pro « Médiation scientifique et éducation à l'environnement »
  - Montpellier SupAgro à Florac : licence pro « Coordination de projets en EEDD » ([Annexe 1](#))
  - Université de Saint Etienne : licence pro « Intervention sociale, spécialité coordinateur de développements de projets d'économie sociale et solidaire pour un développement durable, domaine sciences humaines et sociales »  
3 parcours professionnels : Intervention sociale, éducative et culturelle, Insertion par l'activité économique et développement des territoires, Eco-responsabilité et environnement
  - **Université de Grenoble : licence pro « Coordonnateur de projets territoriaux »**
  - **Université de Grenoble : Master « Sciences humaines et sociales », Mention philosophie, Spécialité Ethique et Développement Durable.**



## Formations qualifiantes

- Formation d'éco-interprète « pour faire parler la nature » URCPIE Juru
- Pilote de Dispositifs Participatifs (350h) par l'IFREE ([Annexe 2](#))

## Autres formations

- Formation module « Adaptation aux métiers de l'animation en EEDD » (CPIE Bresse du Jura).
- Certificat de spécialisation Education à l'Environnement vers un Développement Durable (REEB).

Les autres formations existantes en EEDD sont des formations courtes proposées en formation continue professionnelle via les réseaux. Ils proposent des catalogues de formation à disposition de chaque professionnel adhérent. Le contenu de ces stages varient de l'animation nature classique aux techniques participatives d'animation de groupe et de réunion...([Annexe 3](#))

## Références bibliographiques :

- Réseau École et Nature, (2014), Tableau de bord des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement vers un développement durable, synthèse de l'activité des associations et enjeux pour demain, REN.
- Réseau École et Nature, (2015), Rapport d'activité, REN.
- Graine Languedoc-Roussillon, (2014), Tableau de bord, GRAINE LR
- GRAINE Rhône-Alpes, (2007), Monter son projet EEDD, <http://www.graine-rhone-alpes.org/> [page consulté le 20 février 2016)

## CONTEXTE 2 : La formation en EEDD en Espagne :

En Espagne l'éducation environnementale a été très liée à l'administration publique, en s'établissant comme un service au citoyen. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il s'est créé de nombreux centres privés dont la fonction générale est la prestation de services pour le loisir et le temps libre, dans ses activités, est inclus l'éducation environnementale. Dans ses œuvres sociales, quelques sociétés ont aussi mis en place des centres d'éducation environnementale. Et voilà qu'il ne faut pas oublier les "Ecoles vertes" créées dans quelques universités. Dans le cas des administrations publiques il





faut considérer que l'éducation environnementale s'est développée de façon très différente selon les territoires du pays.

En Espagne, il existe un centre unique d'éducation environnementale mis en place par l'état (Le CENEAM : le Centre National d'Education Environnementale, placé dans Valsaín, Ségovie). À un niveau autonome des centres d'éducation environnementale existent dans pratiquement toutes les communautés autonomes. Ils sont normalement mentionnés par différents noms (nombres) : une école de nature, école environnementale, une École d'Education Environnementale ou un centre d'éducation environnementale.

Il y a aussi les Centres d'Interprétation (les Centres de Visiteurs, les Centres d'Interprétation du Patrimoine, les Maisons du Parc, les Centres d'Information, les Musées - maisons de Sciences, ...). Il y a une différence entre ces centres d'interprétation et les centres d'éducation environnementale qui réside dans le fait qu'un centre d'éducation environnementale va traiter toute la problématique environnementale dans son ensemble alors qu'un centre d'interprétation parlera d'une thématique concrète (une eau, des usages traditionnels, une biodiversité d'un territoire, un spécifique d'une espèce, ...). Normalement les centres d'éducation environnementale établissent une programmation environnementale qui approfondira dans de diverses thématiques à l'intérieur du domaine environnemental pour une diversité de public alors que les centres d'interprétation n'ont pas l'habitude de développer des programmes d'éducation environnementale.

En dehors des centres d'éducation environnementale à un niveau autonome, il ne faut pas oublier des municipalités qui développent en leur sein une stratégie de gestion environnementale et des services sociaux. Ils ont ouvert des Centres ou assimilés en Education Environnementale.

Si quelque chose caractérise les éducateurs environnementaux c'est leurs capacités d'adaptation et leurs engagements pour aller de l'avant. Les éducateurs environnementaux ont toujours eu l'habitude de réussir à faire des choses avec peu de ressources économiques disponibles, à obtenir un financement pour les programmes qu'ils veulent mettre en place et à naturellement faire preuve de créativité, de génie et de positivisme pour créer à partir de peu (bien que ce soient les bricks de lait)..

Une formation diplômante existe en EEDD en Espagne : **technicien Supérieur dans l'Education et le Contrôle Environnemental (Annexe 4)**  
Ce professionnel exerce son activité dans n'importe quelle organisation de



caractère public ou privé qui a pour objet le contrôle de l'environnement et de ses ressources, le développement de programmes d'éducation environnementale (information, communication, formation, interprétation et participation environnementale), la réalisation d'activités de guide - interprète et l'accompagnement par l'environnement, ou la gestion environnementale.

D'autres formations existent non-spécifiques à l'EEDD mais sur différents aspects environnementaux, de formations diplômantes universitaires, professionnelles ou des formations courtes notamment proposées par le CENEAM.

Au niveau de l'Espagne, un document fait référence pour soutenir les actions d'EEDD, c'est le livre blanc de l'éducation environnementale (Libro blanco de la educación ambiental en España, 1999).

#### Références bibliographiques :

- Ministerio de Medio Ambiente y Seguridad General de Medio Ambiente, (1999), Libro Blanco de la Educación Ambiental en España, Edita: Ministerio de Medio Ambiente - Secretaría General de Medio Ambiente
- Pilar Martín Casas, (2016), Estado de la Educación Ambiental en España | Revista medioambiental Ecotimes Empleo y Formación, [ambientum.com](http://ambientum.com). [consulté le 7 mars 2016]
- Susana Soto, Carlos Mediavilla y José Gutiérrez, (2009), DE CUALIFICACIONES Y CERTIFICADOS. ODISEA DE UNA PROFESIÓN EN BUSCA DE LEGITIMIDAD SOCIAL, ECONÓMICA Y JURÍDICA, Centro Nacional de Educación Ambiental.
- Clotilde Escudero, Miquel F. Oliver y Araceli Serantes (Coord.), (2013), LOS EQUIPAMIENTOS DE EDUCACIÓN AMBIENTAL EN ESPAÑA: CALIDAD Y PROFESIONALIZACIÓN Estudio desde el Seminario de Equipamientos de Educación Ambiental del CENEAM, Edita: Organismo Autónomo Parques Nacionales. Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente

### **CONTEXTE 3 : La formation en EEDD en Italie :**

#### **Les années 70**

- Les années 70 sont caractérisées par une approche conservationniste et naturaliste de l'environnement, en Italie comme dans les autres pays. Les universités, et en particulier les écologues jouent un rôle important.

#### **Les années 80**

- Les années 80, marquées par la catastrophe de Seveso, introduisent une phase d'échanges sur les interactions homme, société, nature. Mais il n'existe encore





aucune action éducative coordonnée ; Les associations investies sont plutôt isolées, avec leur angle de vue. En termes éducatifs elles proposent leurs orientations et méthodes propres aux écoles.

Ce qui reste commun à tous les acteurs de cette époque, c'est une charge émotive forte fondée sur la conscience de l'urgence environnementale, et l'enjeu qui en découle d'informer et sensibiliser le plus de monde possible.

- A la fin des années 80 on voit apparaître fortement la notion de complexité des processus éducatifs et sociaux. Ce changement de perspective a été impulsé par les centres académiques de nombreuses villes italiennes et les instituts de recherche en éducation de Rome (ISFOL) et de Frascati (CEDE).

- En Italie, dès 1987, les ministères de l'environnement et de l'instruction publique mettent en place un protocole pour coordonner leurs actions en direction des écoles sur l'éducation à l'environnement, puis dès 1989, un accord cadre, avec financement et programmation triennale.

## Les années 90

Elles sont marquées par la conférence de Rio qui marque l'entrée en force dans l'éducation à l'environnement de la notion de soutenabilité. Pour l'Italie ce sont des années de maturation de l'éducation à l'environnement.

- Lors de la programmation triennale 94-96, se met en place le programme INFEA qui impulse une politique coordonnée d'éducation à l'environnement à l'échelle du territoire.

Se mettent alors en place deux types de structures :

\*les laboratoires territoriaux, qui ont pour vocation de centraliser l'information et valoriser les initiatives en EE à l'échelle d'un territoire, qui s'organiseront en réseau LABNET

\*les centres d'expérience, qui proposent aux partenaires usagers de l'environnement (offices de tourisme, écoles, etc) leurs compétences en EE pour valoriser l'environnement localement et créer des réseaux locaux [*comparables aux CPIE en France (NDT)*]

- En 1996 se met en place un réseau national. En parallèle le Ministère de l'instruction met en place une action « l'école italienne pour l'EE » pour diffuser partout les bases de l'EE sans en faire une discipline, en valorisant l'approche systémique.

- En 1996 se met également en place le projet ORMEA (Observatoire de la recherche et des méthodologies en éducation à l'environnement)

- 1997 : Le **comité interministériel de Fiuggi** propose une « charte des



principes pour une éducation à l'environnement dans une perspective de développement soutenable et conscient », en 10 points, et constitue la première proposition institutionnelle forte pour « travailler ensemble » et « faire réseau ». Il s'agit d'un événement clé.

- En 1998 se mettent en place les banques de données sur l'EE (ANFORA et ANDREA).

- A la fin des années 90, le POMA (Programme opérationnel interrégional sur l'environnement) conforte et redéfinit les laboratoires territoriaux dans le sens de véritables centres de ressources.

## Les années 2000

Le début est marqué par la **conférence de Gènes**, première conférence nationale sur l'éducation à l'environnement.

Elle se conclut sur l'enjeu de répondre aux exigences du nouveau millénaire, vers de nouveaux scénarios de globalisation et un nouveau système de formation intégrant les valeurs et les méthodes de l'EE. Elle conforte également les régions, avec la perspective de structurer l'EE au travers de fonctionnement en réseaux à l'échelle des régions.

Une conférence état-région a permis de décliner la même année ces conclusions à l'échelle des régions et provinces autonomes. En 2007, une conférence similaire approuve un cadre programmatique dans lequel les compétences sont clairement réparties entre les niveaux régionaux, interrégionaux et l'état sur l'EE.

- en 2002 « la stratégie d'action environnementale pour le développement soutenable » est posée par le Ministère de l'environnement sur quatre axes :

\*le réchauffement climatique

\*protection et valorisation de la biodiversité

\*la qualité de la vie en ville

\*prélèvement des ressources et gestion des déchets

- 2002-2003 : le programme INFEA concrétise ces lignes directrices, et se décline notamment dans un programme interrégional en trois projets :

- sur la formation de référents régionaux et de porteurs de projets

- sur des indicateurs de qualité de la mise en œuvre de l'INFEA à l'échelle des régions



- sur la production de ressources de communication sur le programme.
- En 2005 a lieu le troisième **congres mondial sur l'EE** à Turin mis en place par le WEEC, rassemblant pouvoirs publics, enseignants, chercheurs, étudiants, acteurs de l'environnement, média... [Les objectifs](#).

## Réflexion sur l'EEDD en Italie :

Cela fait seulement dix ans, au début de la Décennie 2005-2014, que l'Italie se présentait avec un système national pour l'Information, la Formation et l'Éducation Environnementale, (INFEA), lequel interagissait avec les différents systèmes régionaux et avec un réseau d'associations environnementales. L'INFEA tâchait de conjuguer connaissance et respect du milieu avec une vision globale, systémique et complexe, du monde et de ses relations.

À la conclusion de la Décennie, il reste peu de cette architecture complexe et du travail engagé sur beaucoup de sujets encore d'actualité aujourd'hui en éducation à l'environnement. La crise économique a pris le dessus sur des éléments plus fragiles comme l'éducation et l'environnement.

Au travers des divers documents nationaux et internationaux émerge la notion de développement durable, qui n'est pas juste un nouveau moyen d'informer mais qui propose une nouvelle manière de vivre et de concevoir l'environnement. Il propose une manière de vivre ensemble indéfiniment.avec la planète, et entre les différentes cultures et les différentes classes sociales.

Qu'est-ce que l'éducation environnementale a perdu dans ce passage et qu'est-ce qu'il a gagné?

Si le milieu semble avoir perdu sa place centrale encore plus dans ces derniers dix ans où l'économie s'est imposée, le lien étroit entre milieu, société et économie a cependant gagné en vision et en complexité.

Ces vingt ans nous ont permis de comprendre mieux comme ils fonctionnent d'une partie les systèmes naturels. "Résilience" est un mot qu'il y a vingt ans il n'apparaissait pas. Nous comprenons actuellement comment les systèmes sociaux fonctionnent notamment vis à vis du pillage des ressources naturelles, de l'exploitation du travail humain. Tout ceci s'accompagne de la défense d'espaces toujours plus limités "conservés" comme dans un musée.

Penser, comme encore beaucoup le pensent, que "les sociétés se trompent parce qu'ils ne savent pas » et qu'informer les enfants sur les urgences de la Planète est suffisant pour avoir une génération éduquée/sensibilisée, prête aux nouveaux comportements, s'est révélé une fausse clameur.



La rencontre n'a pas fonctionné entre l'éducation formelle et ses valeurs de respect du milieu, de solidarité intra et extra espèces et l'éducation informelle, imbue des valeurs d'une consommation immodérée, de compétitivité, de simplification.

L'éducation formelle durant ces dix ans a appris à s'allier de plus en plus avec l'éducation non formelle et informelle : apprentissage social (Social learning toward au sustainable world (Wals)2007) c'est le nouveau mot d'ordre.

Mais il faut revoir les origines des valeurs sur lesquelles se fonde notre éducation "traditionnelle" pour la transformer en "éducation soutenable", (Sterling, 2006). Pour Stephen Sterling le changement principal nécessaire est de passer d'une éducation transmissive, centrée sur le message à transmettre et pas sur les gens, à une éducation "transformatrice" au centre de laquelle sont les gens et les transformations sociales. Les recherches de l'OCDE montrent comment l'école italienne et en particulier au niveau moyen et supérieur est particulièrement attachée à la tradition transmissive.

La formation des professeurs est en train d'empirer au lieu d'améliorer : l'attention est revenue en effet sur les disciplines, et pas sur les relations entre disciplines et sur les compétences (qui sont transdisciplinaires). Il manque une formation initiale des professeurs qui ne soit pas ou conceptuelle ou laissée pour compte. La formation a été éliminée en service obligatoire, il manque l'échange de bonnes pratiques, les contacts avec les autres réalités éducatives plus avancées, et au même temps on culpabilise les professeurs pour les mauvais résultats internationaux ou nationaux.

Quelles sont les compétences que devraient avoir les éducateurs, les professeurs universitaires pour éduquer à un avenir durable et incertain ? En Italie ceci est un sujet particulièrement sensible, en particulier dans les Universités dans lesquelles il y n'a pas besoin de prouver que l'on est un bon professeur alors que les techniques participatives sont l'apanage de cours pour dirigeants.

L'UNESCO reconnaît la place fondamentale dans l'apprentissage continu pour le développement d'une société soutenable, des "compétences" des éducateurs. Il s'agit de proposer à tous les 'éducateurs', professeurs ou éducateurs formels ou informels, un ensemble de compétences nécessaires pour pouvoir éduquer à un avenir soutenable efficacement. Le document Learning for the future: Competences for Education for Sustainable Development il est organisé aux mêmes compétences du document autour UNESCO de 1997, Learning: the Treasure Within,



L'éducation "transformatrice" soutenable doit prendre une place de "transformations" continues, et il est important donc de se maintenir en réseau avec tout ce qu'est en train d'arriver dans le propre pays et en autres pays, à travers organismes reconnus comme l'UNESCO et réseaux spontanés comme le réseau WEEC.

## Les métiers existants liés à l'éducation environnementale en Italie et en Lombardie :

Les métiers existants liés à l'éducation environnementale en Italie et en Lombardie dans les organismes et parcs italiens, sont de différentes catégories définies soit au niveau national soit au niveau régional. Ces professions permettent de mieux connaître les parcs mais plus largement ils opèrent dans le cadre de l'éducation environnementale.

En Italie, différents types de guides sont reconnus. Ils peuvent accompagner des groupes à la découverte du milieu et du territoire et déployer une activité d'écotourisme.

- Le **guide touristique** reconnu par la loi nationale, œuvre au niveau départemental sur tout le territoire de la province pour valoriser les biens historiques et environnant du territoire, mais ils peuvent travailler aussi à l'intérieur des villes d'art.

Il est prévu une formation, un examen et un certificat d'aptitude auquel les candidats doivent s'inscrire. Quiconque exerce le métier d'accompagnant de groupes sans être inscrit, est passible d'amende.

- Le **guide de parc** est une profession prévue par la loi s'exerçant sur les zones protégées. Le parc ou l'organisme, après avoir soumis les candidats à une formation, donne le titre officiel et exclusif de "guide" du parc et ils sont aptes à programmer les activités en tenant compte des exigences et des intérêts du visiteur en approfondissant des sujets naturalistes. Ils peuvent accompagner les groupes en toute saison, sur parcours accessibles à tous ou aussi en itinérance, en garantissant toujours la maxime sûreté.

- Le **guide alpin** est une profession fondée par la loi. Le guide alpin réalise professionnellement, l'accompagnement de gens en ascensions autant sur roche que sur glace ou en excursions à la montagne ou sur la neige.

- **Accompagnateur de moyenne montagne** : profession fondée par la loi déléguée aux Régions dans leur réalisation spécifique. Ce professionnel réalise un accompagnement de gens en excursions dans l'environnement. Ils vont à la



découverte des sentiers et des zones de valeur naturaliste spéciale, à l'exception des lieux représentant des difficultés particulières comme les névés nécessitant du matériel d'alpinisme (corde, piolet et crampons). Il fournit des éléments de compréhension et des renseignements concernant les endroits traversés de caractère naturaliste et ethnologique.

- **Le guide environnemental** excursionniste ou naturaliste, fondée par quelques Régions d'Italie mais pas en Lombardie. Il exerce une activité d'accompagnement de personnes ou de groupes professionnels en visite, sur tout le territoire régional, dans les parcs, les réserves naturelles, les zones de valeur ou d'intérêt environnementale, en fournissant des renseignements d'intérêts naturalistes, paysagers et environnementaux, ethnologiques et culturels. Certains peuvent exercer leur activité à cheval ou en bicyclette ou avec autre moyen de locomotion.

À l'intérieur d'un parc, on peut rencontrer toutes les catégories, selon la localisation du Parc et ses caractéristiques géomorphologiques, ou alors sous forme unique, associée ou à l'intérieur d'entreprises sociales et coopératives. En outre, dans le cadre de l'éducation environnementale, œuvre d'une manière stable dans les parcs de Lombardie le **Garde Écologique Volontaire**, GEV fondé avec loi régionale 105/1980 et n. 9/ 2005.

- Le GEV est un citoyen normal qui se met à disposition de la collectivité, de manière bénévole, pour une partie de son temps. Le GEV a pouvoirs de vérification de délits environnementaux plus petits, il peut sanctionner et il collabore avec les institutions à la télésurveillance environnementale et à la protection civile. Son but est de favoriser la formation d'une conscience civique respectueuse de la nature et du territoire pour une gestion rationnelle des ressources environnementale. Il est tenu de suivre des cours de formation proposés par les Parcs régionaux, des provinces ou des chef-lieu communaux. à dont terme ils doivent être dépassés des examens devant à une Commission régionale.

### **L'éducation à l'environnement au sein de la société Alchimia :**

Le registre des métiers est le document qui décrit les profils professionnels en vigueur dans la Coopérative Sociale Alchimie.

**Les opérateurs sur le volet environnemental** : ils sont employés avec une expérience en projets d'éducation environnementale, ou en possession de formation spécifique ou d'expériences longues sur le terrain.

L'opérateur de projets environnementaux est appelé à mettre en place des



actions d'animation de territoire et de communauté. Il développe et propose des projets et activité d'éducation à la durabilité environnementale qui impliquent écoles, familles, territoire.

#### Références bibliographiques :

- Laboratorio Regionale di Educazione Ambientale (2016), L'Educazione Ambientale in Italia, ARPA LaREA. : <http://www.ea.fvg.it/> [page consultée le 7 mars]
- Beccastrini S., Borgarello G., Lewanski R., Mayer M. (2005), *Imparare a vedersi. Una proposta di indicatori di qualità per i sistemi regionali di educazione ambientale*, ARPAT: Firenze.
- Sterling S. (2006), *Educazione Sostenibile*, versione Italiana, Anima Mundi Editrice. Nuova Edizione 2013.
- Wals A. J. (a cura di) (2007), *Social Learning towards a sustainable world. Principles, perspectives, and praxis*, Wageningen Academic Publishers.
- Salomone Mario - Brizio Alessandra (2011), *Protagonisti della sostenibilità*, Ed. Scholè Futuro - Torino
- Colombo Tomaso.-Fontana Stefania., 2004, a cura di, *Educazione Ambientale e cultura partecipativa*, ed. Comunicazione Edizioni&Edizioni on-line, Forlì,
- Mayer Michela *Dieci anni di educazione allo sviluppo sostenibile. Quale bilancio?*, in .eco, ed. scholè Futuro, numero monografico 25 anni di educazione ambientale, tra Italia e mondo.

## **CONTEXTE 4 : La formation en EEDD en Grèce :**

L'EEDD en Grèce s'adresse prioritairement et surtout à un public de jeunes dans le cadre scolaire et dans le cadre de l'accueil de publics scolaires par les Centres d'Education à l'Environnement, et aussi au grand public à travers des actions que mènent les collectivités territoriales, ainsi que les autorités de gestion des aires naturelles protégées.

Parmi les collectivités territoriales, au sein des Régions, le statut de l'EEDD est décrit par la Loi 3852 du 7-6-2010 [1], où la compétence de organiser des actions d'EEDD est attribuée aux Régions et en particulier à leurs Directions de la Culture.

C'est en 1980-81 que l'Education à l'Environnement avait été introduite dans l'école grecque et l'enseignement secondaire, en tant que matière optionnelle. De manière formelle, elle a été instaurée par la loi de 1990 [2] (loi 1892 du 31-7-1990), qui a attribué la charge de promouvoir l'EE, aux Directions d'Enseignement Primaire et Secondaire du Ministère de l'Education et a formalisé l'instauration du



poste des 'Coordinateurs d'Education à l'Environnement' au niveau de chaque Préfecture et pour l'éducation formelle.

En 2011 on introduit la matière « Environnement et Education au Développement Durable » dans l'enseignement secondaire (Décrets Ministériels 113727/Γ2/03-10-2011 et 118218/Γ2/13-10-2011) et on redéfinit le contexte en 2013 (Circulaire 115475/Γ2/21-08-2013) [3]. Suivant ces Décrets, cette matière peut être enseignée par des enseignants de toute discipline (une priorité est donnée à ceux qui ont fait des études en Sciences Environnementales). La matière d'enseignement 'Environnement et Education au Développement Durable' a été introduite dans les programmes scolaires du collège en 2011-2012. Des projets transdisciplinaires d'EEDD se font de manière bénévole par des enseignants qui en prennent l'initiative, en dehors des heures d'enseignement obligatoire. Ces enseignants s'y impliquent par conviction personnelle et n'ont pas toujours reçu de formation initiale en EEDD [4].

Il existe 50 Centres d'Education à l'Environnement (CEE) dans toute la Grèce continentale et dans les îles. Ce sont des organismes publics dépendant du Ministère de l'Education Nationale et des Directions Régionales d'Enseignement. Ils ont été créés graduellement entre les années 1990-2000, avec le soutien des collectivités territoriales pour certains. Ils disposent d'une équipe pédagogique permanente composée par des enseignants de tout niveau et de toute discipline, diplômés en EEDD (Masters ou Doctorats) ou bien formés en EEDD à travers des stages. Les CEE accueillent des publics scolaires, ainsi que des enseignants en service et offrent des programmes d'EEDD à ces deux publics, tout au long de l'année scolaire.

Il n'existe pas en Grèce un corps professionnel distinct de 'professionnels de l'Education à l'Environnement / Education au Développement Durable (EEDD)'. On exerce cette fonction éducative à travers des entrées diversifiées :

- en tant qu'enseignant bénévole (tout travail d'EEDD dans la fonction publique repose sur le bénévolat des enseignants prenant l'initiative à mener un projet d'EEDD),
- en tant qu'animateur / militant d'associations d'environnement (exerçant œuvre éducatif auprès des jeunes et du grand public),
- en tant que responsable de la communication sur l'environnement au sein des collectivités territoriales et dans des aires protégées,
- en tant qu'enseignant universitaire, enseignant d'enseignement supérieur technique,
- en tant que professionnel de l'environnement amené à s'impliquer dans des





actions de communication, etc.

En Grèce, les organismes qui offrent de la formation en EEDD s'adressent à deux principaux publics cibles : les étudiants universitaires et les enseignants en service.

Une formation diplômante en EEDD s'adresse uniquement aux étudiants universitaires et existe en tant que Master et Doctorat, au sein des Facultés des Sciences de l'Education. Les diplômés auront la charge d'appliquer l'EEDD aux écoles et dans les institutions de formation continue.

Une matière d'enseignement autonome en EEDD existe aussi dans certaines parmi les Facultés d'Environnement, de Biologie, de Foresterie, mais elle est le plus souvent optionnelle. Des matières relatives aux questions du développement durable sont enseignées dans bien d'autres Départements Universitaires, comme celui de l'Agronomie, de la Planification Urbaine et autres.

Des formations en EEDD adressées aux enseignants en service, de tout discipline, qui n'ont pas forcément ni expérience antérieure ni reçu de formation auparavant dans le cadre de leurs études universitaires, s'organisent par :

- des Centres d'Education à l'Environnement (organismes publics dépendant du Ministère de l'Education) dispensant une attestation de stage,
- des Centres Régionaux de Formation (dépendant du Ministère d'Education),
- les 'Responsables Coordinateurs d'EEDD' dans chaque Préfecture organisant des stages ponctuels de formation.

Ces formations sont attestées par des attestations de stage.

#### Références bibliographiques :

- [1] Loi 3852/7-6-2010 « Nouvelle Architecture de l'Administration Décentralisée »
- [2] Loi 1892 du 31-7-1990 « Provisions relatives à la Modernisation et au Développement »
- [3] Aretaki K., 2014, 'Evolution historique de l'Education à l'Environnement dans l'école grecque', in « L'état d'avancement de l'Education à l'Environnement à Crète, à travers les programmes scolaires, durant la décennie 2003-2013 », Thèse pour le Diplôme d'Etudes post-universitaires, Université d'Egée, Département des Sciences de l'Education Préscolaire et de la Planification Educative, pp. 101-122
- [4] Papadopoulou P., Malandrakis G., Gavrilakis K., 'Le fond introductif des éducateurs en formation en EEDD : des caractéristiques de base', in Actes du 7ème colloque panhellénique de la PEEKPE - Union Nationale d'Educateurs en Education à l'Environnement, Volos, Grèce, mai 2015



## **ANNEXE 1 : Licence professionnelle Coordinateur de projet en éducation à l'environnement et au développement durable (CEEDDR)**

- **Thématique de la formation** : environnement
- **Niveau d'entrée** : Licence professionnelle
- **Niveau de sortie** : Bac +3
- **Public concerné** : Formation initiale ou Formation continue ou Etudiant étranger
- **Date de début de la formation** : Septembre
- **Période de la formation** : Année entière
- **Nombre d'heures de la formation** : 1330
- **Nombre de crédits ECTS** : 60

### Objectifs de la formation

La licence professionnelle prépare aux métiers de coordination de projets en Éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). Elle se propose, plus spécifiquement de former aux trois fonctions principales du métier :

- Responsabilité pédagogique et intervention en formation en EEDD : L'étudiant sera formé en sciences de l'éducation et en pédagogie, en particulier dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de la formation. Il aura une connaissance approfondie des acteurs et des enjeux dans le champ de l'éducation au développement durable. Il possèdera les compétences pour la gestion d'équipe et la conduite de projet.
- La coordination de réseaux : En tant que membre et/ou coordinateur de réseaux, il saura faciliter la circulation de l'information, il mettra en place des pratiques participatives, il aura la capacité à initier des projets et à fédérer les acteurs et partenaires, il saura organiser un événement / une manifestation.
- Conseil et médiation : En tant que conseiller / médiateur, il saura repérer les enjeux d'un territoire, les logiques d'acteurs et mettre en œuvre des démarches de concertation et de négociation. Il aura les capacités à participer à l'accompagnement des collectivités et des établissements d'enseignement et de formation dans les démarches d'éducation au développement durable. Il aura, à ce titre, une connaissance des outils et des méthodologies de travail en éducation à l'environnement.

La licence se déroule soit par la **voie classique** (avec stage de fin d'études de 3 mois), soit **en alternance** pour renforcer ses compétences professionnelles (contrat de professionnalisation de 12 mois, mêlant périodes en entreprise et à l'Institut d'éducation à l'agro-environnement de Florac).

### Conditions d'admission :

- **En formation initiale** : étudiants titulaires d'un DUT, DEUG, BTSA, L2 dans le secteur de l'environnement, la géographie, la biologie, les sciences de l'éducation
- **En formation continue** : salariés des structures d'EEDD, entreprises, collectivités territoriales dans le cadre du plan de formation de leur entreprise ou en Congé Individuel de Formation. Dans le cadre d'une convention avec le Conseil Régional, des places sont réservées aux demandeurs d'emploi. La validation des acquis de l'expérience et l'organisation



de la formation en unités capitalisables permettent de proposer des parcours individualisés, adaptés à chaque situation. La formation peut être étalée sur 3 ans.

## **ANNEXE 2 : L'animation de démarches participatives et citoyennes : c'est un métier !**

Une nouvelle formation professionnelle continue de « Pilote de dispositifs participatifs » débute au mois de septembre 2015

Pour la première fois, une formation longue continue permettra aux animateurs de dispositifs participatifs, mis en œuvre sur les territoires, d'approfondir leurs pratiques. Initiée par l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement, l'Ifrée, en partenariat avec le pôle de ressources et de compétences pour la nature, l'Aten, elle débute en septembre 2015. Pourquoi a-t-elle été mise en place ? Voici quelques éléments de réponse.

### **1) Un contexte réglementaire et des attentes nouvelles de la société**

Ce qui a amené l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement, l'Ifrée, à imaginer une formation continue longue en ingénierie de la consultation et de la concertation, c'est avant tout un constat : **les dispositifs, les outils qui ont pour objet ou qui intègrent la participation et la concertation se généralisent et se professionnalisent** : Agenda 21, conférences de citoyens, chartes de territoires, contrats locaux initiatives climat, etc.

Ceci est dû à la conjonction de plusieurs facteurs :

- un nombre croissant de prérogatives législatives et réglementaires allant dans ce sens : déclaration de Rio en 1992, Directive cadre européenne sur l'eau en 2000, convention d'Aarhus en 2002, organisation territoriale (PLU, Scot...)...

*« Nous rencontrons de plus en plus de professionnels, d'agents et d'animateurs de territoire à qui il est demandé de mettre en œuvre de la participation. Les exemples ne manquent pas : mise en œuvre de la Trame verte et bleue, de site Natura 2000, d'un Agenda 21, création d'un parc naturel régional... »* Francis THUBE, directeur de l'Ifrée

- une sensibilisation plus grande des citoyens en faveur d'une transition écologique,
- une attente de leur part pour être davantage impliqués dans les dispositifs mis en œuvre sur leurs territoires,
- Et enfin, des enjeux -eau, urbanisme, environnement...- qui touchent un grand nombre de citoyens et d'acteurs aux intérêts et aux besoins parfois très différents et dont il faut néanmoins tenir en compte.

Les attributions du ministre de l'Écologie nommé en avril 2014 confirmait cette tendance.



Le décret d'avril 2014<sup>1</sup> stipule à ce sujet que le ministre doit contribuer « au développement de la politique destinée à associer les citoyens à la détermination des choix concernant les projets ayant une incidence importante sur l'environnement » et « au développement de l'éducation, de la formation et de l'information des citoyens en matière d'environnement ».

### **Petite histoire de la participation et de la concertation**

Dans les années 60, associations et habitants ruraux s'organisent pour « Vivre et travailler au pays » via la création d'emplois et d'activités.

Les années 70 voient émerger des approches par projets via des pratiques d'animation de groupes et des outils comme le diagnostic participatif. Les groupes locaux impliqués refusent les cloisonnements sectoriels, s'opposent aux initiatives descendantes, s'attachent à la dimension locale, quitte à s'isoler.

L'arrivée des politiques de développement rural et leur prise en main par les élus et les organisations professionnelles étioient ces mouvements, qui auront néanmoins laissé une forte empreinte dans la façon de concevoir le développement local et dans les pratiques des animateurs.

C'est en milieu urbain, à la fin des années 60, que s'expriment véritablement les premiers signes de la démocratie participative. Ceci en opposition aux élus qui s'appuient sur la mobilisation populaire pour accéder au pouvoir et se dispensent ensuite d'associer les citoyens à la gestion municipale. Ces revendications participatives prennent place dans les partis politiques, puis trouveront une réelle traduction dans la législation à partir des années 1990-2000, non sans réticences de nombreux élus.

Dans les années 70, la création du ministère de l'Environnement et une large diffusion des préoccupations écologiques, lancent aussi les premières pratiques de concertation à ce sujet. Au cours des deux décennies suivantes, le secteur de l'environnement se révèle comme un puissant facteur d'émergences de nouvelles dynamiques et un domaine moteur en matière d'application des principes de la concertation.

*Sources : Éléments extraits du Guide pratique du dialogue territorial, Philippe Barret, avec la collaboration de Pierre-Yves Guihéneuf. Ed. de l'Aube. 2011.*

## **2) Des pratiques participatives en nette progression et qui interrogent la gouvernance territoriale**

**Au fil des années, l'Ifrée et l'Aten, partenaire, ont constaté une augmentation des démarches participatives et une diversité croissante des acteurs impliqués.**

Depuis sa création, en 1995, l'Ifrée forme des professionnels, accompagne des territoires et des entreprises et produit des ressources pédagogiques. Ces dernières doivent permettre au plus grand nombre de comprendre les enjeux environnementaux et de mettre en œuvre des démarches de développement durable participatives.

Au fil de toutes ces années, l'Institut a observé des évolutions dans ce domaine. Il a ainsi

1 Décret n° 2014-401 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.



remarqué que **l'augmentation des démarches participatives -voulues ou prescrites-, mises en œuvre sur les territoires, s'accompagnait d'un nombre et d'une diversité croissante d'acteurs impliqués : collectivités, associations, citoyens, entreprises...** Le Pôle de ressources et de compétences pour la nature, l'Aten, partenaire de la formation (voir p.6 ) partage ces mêmes constats. Les 5 000 professionnels des 21 organismes de gestion de la nature et de la protection de la biodiversité qu'il regroupe, sont de plus en plus sollicités pour animer des processus participatifs. Leurs métiers changent. Il ne s'agit plus seulement d'élaborer des plans de gestion sur un territoire entre experts et élus locaux. Aujourd'hui, il faut les relier à d'autres acteurs, dispositifs et/ou structures qui, de près ou de loin, peuvent être concernés par la gestion de l'espace protégé : urbanisme, eau, etc.

*« Les collectivités territoriales ont de plus en plus d'attentes vis à vis des questions environnementales, qu'elles souhaitent intégrer au cœur de leurs missions d'aménagement du territoire. » et « Dans les métiers de la biodiversité, il faut des spécialistes mais cela ne suffit plus. À l'avenir, nous aurons de plus en plus besoin de professionnels, avec un profil généraliste, qui soient en capacité de faire des ponts entre différentes thématiques, de comprendre les jeux d'acteurs et d'apporter une vision transversale des dossiers. »* exprime Xavier Gayte, directeur de l'Aten.

**Ces démarches ne sont plus seulement le fait de politiques publiques ou de dynamiques associatives. Dans les entreprises, elles impliquent salariés et dirigeants. Sur un territoire ou une thématique, elles font travailler ensemble plusieurs entreprises sur des projets communs de formations, de recyclage des déchets, etc. via les Pôles de compétitivité ou les clusters par exemple.**

**D'autres thématiques, comme la santé, sont également concernées par ces démarches participatives.**

**Leur généralisation n'est donc pas un phénomène isolé ou ponctuel. Elle traduit, selon l'Ifrée, une évolution profonde qui s'opère au sein de la société, sur un plan individuel et collectif. Les pratiques de gouvernance doivent intégrer ces évolutions, pour se tourner vers davantage de participation, afin de prendre en compte la diversité des besoins et des situations.**

*« Nous ressentons un vrai besoin de changements dans les pratiques de gouvernance. Les contraintes législatives ou les incitations financières ne suffisent plus pour engager les mutations écologiques nécessaires aujourd'hui. Seule la participation permet de prendre en compte la complexité et la diversité des besoins et des situations. »* explique Francis THUBE, directeur de l'Ifrée.

Le préambule de l'ouvrage « Démocratie participative, guide des outils pour agir » (à télécharger [en cliquant ici](#)) de la Fondation Nicolas Hulot, résume bien ce nouvel enjeu : *Pour la Fondation Nicolas Hulot, la démocratie écologique permet de répondre aux*



*problèmes écologiques contemporains tout en garantissant le respect des droits humains fondamentaux et en assurant la participation de toutes les composantes de la société à la définition des solutions. La démocratie écologique permet d'envisager la société au-delà de la société de l'Homme. La conception de la démocratie ne doit donc pas seulement se résumer aux institutions et aux élections.*

### **3) Une nécessaire appropriation du processus participatif**

**Participer n'est pas seulement communiquer. Les processus de participation doivent répondre à un certain nombre de conditions et d'exigences. C'est là tout l'enjeu de la nouvelle formation.**

Pour répondre à ces nouveaux besoins ou prérogatives vers davantage de participation, il faut déjà s'entendre sur le sens de ce mot. De par son expérience avec les territoires, l'Ifrée remarque par exemple que beaucoup de décideurs confondent participation et communication. Ils ont tendance à adopter la posture : « on décide et on informe ensuite ». D'autres pensent qu'il faut à tout prix parvenir à mettre tout le monde d'accord. **Pour l'Ifrée, la participation, ce n'est pas cela. Selon l'institut, elle consiste à faire prendre connaissance d'un sujet aux citoyens et aux acteurs concernés, puis à entendre les différents points de vue et besoins de chacun -qui peuvent être opposés- et ensuite à trouver des réponses les plus appropriées au plus grand nombre.**

*« Il peut y avoir des appréhensions lorsque l'on débute une concertation et que l'on réunit autour de la table des intérêts parfois opposés. Mais c'est en participant, que l'on apprend à participer. Les personnes présentes font connaissance, entendent le point de vue des uns et des autres. Cette écoute enrichit leur vision des choses. Cela leur permet d'appréhender des aspects d'une problématique auquel ils n'avaient pas forcément pensés avant. Ils passent progressivement d'une posture de prise de position à celle d'une prise en compte des besoins. Un processus de participation ne cherche pas à changer les positions des uns et des autres, mais à établir un dialogue en vue d'aboutir à une ou des solutions acceptables et applicables par le plus grand nombre. Plus il y a du monde autour de la table, plus la solution trouvée sera appropriée aux besoins de chacun et à l'enjeu recherché. » dit Francis THUBE, directeur de l'Ifrée.*

Les cours d'eau par exemple, sont souvent sources de tensions entre, d'un côté, des gestionnaires qui souhaiteraient retirer des obstacles comme les barrages et, de l'autre, des kayakistes qui revendiquent leur maintien. Une écoute et un dialogue peuvent aboutir à des solutions alternatives : une circulation des kayakistes à des périodes bien déterminées dans l'année par exemple.

L'expérience de l'Ifrée démontre que ces processus de participation ne mènent pas vers des décisions trop consensuelles qui ne feraient pas évoluer le cours des choses, comme on pourrait le croire. Au contraire, elles favorisent une meilleure appropriation des décisions prises dans la concertation, par ceux qui vont en être destinataires ou qui les



mettront en place.

### **De l'information à la co-décision**

Un processus de participation n'est toutefois efficace que s'il répond à deux conditions essentielles :

- La première est qu'il doit arriver au bon moment. Si les décisions sont déjà prises et qu'il ne reste plus rien à discuter, si les marges de manœuvre pour la faire évoluer sont trop étroites, voire inexistantes, la participation n'a plus d'utilité.
- La seconde condition est que le processus doit répondre à un vrai enjeu - routes, eau...-. Car ces processus demandent du temps et de l'énergie à tous ceux qui y participent.

Il existe également différents niveaux de participation qui vont de l'information ou de la consultation pour avis, jusqu'à la concertation, la co-construction, voire la co-décision. À partir du moment où les règles et les limites participatives sont posées dès le départ et connues des personnes qui y participeront, elles sont mieux acceptées par ces dernières.

*« Dès le départ, il est important de décider qui va être invité à participer, jusqu'à quel stade et quel résultat. Il est fréquent de voir des situations où les décideurs ne savaient plus jusqu'où aller dans cette participation. Le ou les animateurs doivent par conséquent maîtriser ces concepts. »* précise Francis THUBE, directeur de l'Ifrée

Dans tous les cas de figure, leur participation permet d'élargir la vision et d'alimenter les réflexions des élus, experts et décideurs. En mettant davantage de monde autour de la table, les solutions apportées auront plus de chances d'aboutir avec un minimum de tensions.

#### **4) La formation longue continue « Pilote de dispositifs participatifs » : une première en France**

**De plus en plus sollicités pour animer des processus participatifs, les chargés de mission, agents de collectivités, élus peuvent se trouver démunis. Ils ne doivent pas seulement mettre en place une méthodologie participative mais aussi parfois, changer certaines de leurs habitudes professionnelles. C'est à ces besoins que répond la formation « Pilote de dispositifs participatifs ».**

Engager des acteurs, un territoire, une entreprise, dans un processus de participation, cela peut être complexe et surtout, c'est du temps à y consacrer. Cela nécessite aussi des compétences et des aptitudes particulières de la part de l'animateur chargé de les mettre en œuvre. Celui-ci va devoir faire comprendre les enjeux de cette participation, faire s'exprimer les besoins au-delà de clivages afin d'arriver à construire les solutions. Il faut



qu'il arrive à faire accepter que la solution trouvée n'est pas tout-à-fait celle défendue au départ. Il doit favoriser l'écoute, le dialogue, avoir une vue globale... Il doit savoir piloter la co-construction de propositions et la délibération avec l'ensemble des acteurs concernés, aussi divers soient-ils.

C'est tout cela qui sera abordé dans la nouvelle formation que propose l'Ifrée. Elle résulte de plus de dix ans d'expérience dans l'accompagnement des chargés de mission et des agents impliqués dans des processus de participation dans les domaines du développement durable, mais aussi dans la mise en place de nombreux pays et conseils de développement.

*« La formation est le résultat d'un travail collectif qui a mobilisé l'ensemble de l'équipe de l'Ifrée dans l'analyse du contexte et des besoins de formation émergents. Elle résulte de nombreux entretiens menés auprès de partenaires les plus divers : responsables de structures d'éducation à l'environnement, élus, chargés de mission des collectivités locales... auprès de qui l'Ifrée a pu tester et enrichir ses hypothèses de travail. »* explique Francis THUBE, directeur de l'Ifrée

### **Une formation longue qui permet d'approfondir chaque étape**

La principale particularité et nouveauté de la formation réside dans sa durée. Il existe de nombreuses formations continues dédiées à la concertation et à la participation. Seulement, aucune d'entre elles ne propose de cursus longs, permettant d'approfondir chaque étape -préparation, animation et évaluation des dispositifs d'information, de consultation et de concertation- et surtout d'opérer à un changement de posture professionnelle.

Sur les 490 heures que compte la formation, 250 à 350 heures (soit une semaine par mois) organisées en 16 modules se déroulent dans les locaux de l'Ifrée, à Niort dans les Deux-Sèvres, entre septembre 2015 et juillet 2016. S'ajoutent à cela, 140 heures d'ingénierie réparties sur 4 semaines, consacrées à la réalisation d'une mission sur son lieu de travail ou dans une autre structure,.

*« Cette alternance entre des temps démonstratifs et d'exercice sur une mission réelle, va permettre aux personnes de sortir de la formation en ayant capacité de « faire », de mener un processus de concertation. Un important travail d'écriture sera également demandé. »* Francis THUBE directeur de l'Ifrée

Cette pédagogie active prend appui sur des études de cas et des mises en situation. Elle mobilise l'intervention de professionnels et d'experts reconnus et accompagne personnellement les participants lors de la réalisation d'interventions dans leur contexte professionnel.

Cette formation ambitieuse, permettra de répondre à des besoins non couverts de professionnels en capacité de mettre en œuvre des dispositifs participatifs. Elle est





ouverte sur dossier et entretien, à des professionnels -salariés et demandeurs d'emploi- de toute la France, qui possèdent déjà une expérience et une pratique de l'animation.

### **Un partenariat privilégié**

L'autre nouveauté de la formation est son « co-portage » par le Pôle de ressources et de compétence pour la nature (Aten), groupement d'intérêt public créé en 1997, à l'initiative du ministère chargé de l'Environnement et qui réunit 21 organismes responsables de la gestion de la nature et de la protection de la biodiversité. Il regroupe 5 000 professionnels travaillant à la sauvegarde des patrimoines naturels, qui sont amenés à animer de plus en plus de dispositifs participatifs.

*« Les formations de l'Aten répondent toujours à des besoins en échos aux demandes du terrain. Or, nous sentions des attentes pour des formations plus longues que celles que nous proposons habituellement, qui durent en moyenne une semaine. Les professionnels de notre réseau ressentent le besoin de temps pour changer d'habitudes professionnelles et pour comprendre des dispositifs, des jeux d'acteurs et des interactions d'enjeux de plus en plus complexes et diversifiés. Cette formation longue et qualifiante s'adressera en priorité à des professionnels d'encadrement, chargés de coordonner des missions, de donner des clés de lecture et de compréhension à leurs collègues. »* conclut Xavier Gayte, directeur de l'Aten.

### **L'Ifrée en quelques mots**

Créé en 1995, l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) est la concrétisation d'une des idées partagées par le Conseil Régional, l'État - avec un investissement très fort de l'Education nationale - et les associations d'éducation à l'environnement et de protection de la nature : les nombreux praticiens de l'éducation à l'environnement de Poitou-Charentes ont besoin de mieux travailler ensemble au développement qualitatif de leurs activités. Le partenariat fondateur de la structure a inspiré la composition du conseil d'administration de l'association créé pour sa gestion. Le Conseil Régional, un de ses principaux financeurs, les services de l'État et les associations environnementales y siègent à égalité.

Les champs actuels de son intervention :

- l'éducation à l'environnement,
- l'accompagnement des démarches de développement durable,
- l'accompagnement de la création d'emplois-environnement en relation avec les territoires,
- la mise en place de projets innovants.

### **Contact :**

Ifrée,  
Mission formation,  
Raoul Girand, Marie Vivien,



405, route de Prissé la Charrière,

79360 Villiers en Bois.

Tél. : 05 49 09 92 10.

Site : [www.ifree.asso.fr](http://www.ifree.asso.fr)

Vous y trouverez des informations précises sur la formation ainsi que le bulletin d'inscription téléchargeable.

**ANNEXE 3 : Sommaire du catalogue de formation du GRAINE Languedoc-Roussillon 2016 :**



<b>FILIÈRE DE FORMATION EEDD EN LANGUEDOC-ROUSSILLON</b> .....	4
<b>PÉDAGOGIE</b> .....	
1. Animer et sensibiliser autrement .....	5
2. Mener des projets dans les champs du social.....	6
3. Certificat de Spécialisation Accompagnement de Démarche de Développement Durable (CS A3D).....	7
4. Proposer des actions d'EEDD dans le cadre de plans « zéro phyto ».....	8
5. Bien-être au naturel, ça s'éduque ! Volets Aromathérapie et phytothérapie .....	9
6. Eduquer aux semences : graines de vie, graines d'espoir, graines de discord.....	10
7. Sensibiliser et éduquer au changement climatique.....	11
8. Intervenir en formation.....	12
9. Méthodes et outils d'analyse des situations éducatives en EEDD .....	13
<b>GESTION DES ASSOCIATIONS</b> .....	
10. Bien vivre sa fonction de coordinateur au quotidien (initiation) .....	14
11. Bien vivre sa fonction de coordinateur au quotidien (approfondissement).....	15
12. Form'Action : accompagner le développement et la professionnalisation d'une association d'environnement.....	16
13. Etre un bon gestionnaire financier d'une association EEDD .....	17
14. Politiques publiques : organisation administrative et outils de planification .....	18
15. Animer un projet politique.....	19
16. Comptabilité (initiation).....	20
17. Partenariat entre association et pouvoirs publics / L'utilité sociale des associations.....	21
18. Animation et gestion des ressources humaines .....	22
<b>MODULES DU BPJEPS EEDD</b> .....	23
<b>INFORMATIONS</b> .....	25
<b>PLANNING ANNUEL DE FORMATION 2016</b> .....	26

Pédagogie

Gestion des associations

Modules BPJEPS

Informations



## ANNEXE 4 : Diplôme de technicien supérieur en éducation et contrôle environnemental

### Técnico Superior en Educación y Control Ambiental

**Duración del estudio** : 2000 horas.

**Requisitos de acceso** : Puedes acceder a un ciclo de grado superior cuando reúnas alguno de los siguientes requisitos :

**Acceso directo** :

- Estar en posesión del Título de Bachiller.
- Haber superado el segundo curso de cualquier modalidad de Bachillerato experimental.
- Estar en posesión de un Título de Técnico Superior, Técnico Especialista o equivalente a efectos académicos.
- Haber superado el Curso de Orientación Universitaria (COU).
- Estar en posesión de cualquier Titulación Universitaria o equivalente.

**Acceso mediante prueba** (para quienes no tengan alguno de los requisitos anteriores)

- Haber superado la prueba de acceso a ciclos formativos de grado superior (se requiere tener al menos 19 años en el año que se realiza la prueba o 18 para quienes poseen el título de Técnico).

**Este profesional será capaz de** :

- Recopilar y seleccionar documentación para difundir información ambiental.
- Informar sobre el medio ambiente, utilizando las técnicas de comunicación apropiadas.
- Diseñar actividades de educación ambiental.
- Guiar visitantes por el entorno, realizando operaciones de interpretación.
- Resolver contingencias en el recorrido por itinerarios, aplicando los protocolos establecidos.
- Caracterizar problemas ambientales, proponiendo soluciones sostenibles al mismo.
- Gestionar actividades de uso público, aplicando criterios de compatibilidad con la conservación del entorno.
- Realizar operaciones de vigilancia y control en espacios naturales.
- Promover los valores del patrimonio en el medio natural, desarrollando actividades de interpretación.
- Realizar operaciones de control de los hábitats de un entorno, informando de sus alteraciones.

**Trabajar como** :

- Educador ambiental.
- Informador ambiental.
- Monitor de educación ambiental.
- Guía ambiental.
- Programador de actividades ambientales.
- Monitor de campañas ambientales.



- Guía-intérprete del patrimonio natural.
- Profesional del servicio de medio ambiente.
- Técnico en control de espacios naturales.
- Monitor de la naturaleza.
- Agente medioambiental o similar.
- Monitor de equipamientos ambientales.

**Seguir estudiando :**

- Cursos de especialización profesional.
- Otro Ciclo de Formación Profesional de Grado Superior con la posibilidad de establecer convalidaciones de módulos profesionales de acuerdo a la normativa vigente.
- Enseñanzas Universitarias con la posibilidad de establecer convalidaciones de acuerdo con la normativa vigente.

Este profesional ejerce su actividad en cualquier organización de carácter público o privado, que tenga como objeto el control del medio ambiente y sus recursos, el desarrollo de programas de educación ambiental (información, comunicación, formación, interpretación y participación ambiental), la realización de actividades de guía-intérprete y acompañamiento por el entorno o la gestión ambiental.

Plan de formación:

**Los módulos profesionales de este ciclo formativo son los siguientes :**

- Estructura y dinámica del medio ambiente.
- Medio natural.
- Actividades humanas y problemática ambiental.
- Gestión ambiental.
- Métodos y productos cartográficos.
- Técnicas de educación ambiental.
- Programas de educación ambiental.
- Actividades de uso público.
- Desenvolvimiento en el medio.
- Habilidades sociales.
- Proyecto de educación y control ambiental.
- Formación y orientación laboral.
- Empresa e iniciativa emprendedora.
- Formación en centros de trabajo

**Más información :**

Este título no sustituye a ningún título LOGSE.  
Acceso a la función docente